



# Programme thérapeutique de rétablissement rapide

**Votre équipe hospitalière et votre coordonnateur de soins ont recommandé le Programme thérapeutique de rétablissement rapide comme prochaine étape de votre réadaptation. Ce programme de thérapie intensive vise à vous aider à rentrer chez vous plus rapidement après un séjour à l'hôpital et à vous permettre de poursuivre votre rétablissement dans le confort de votre maison.**

## Visites thérapeutiques

Dans le cadre de ce programme, vous pourriez recevoir de 3 à 5 visites durant votre première semaine à la maison. L'équipe travaillera avec vous pour que vous puissiez poursuivre à la maison la thérapie commencée à l'hôpital. Selon vos besoins, plusieurs thérapeutes pourraient vous offrir le service.

### L'équipe chargée du rétablissement rapide comprend les personnes suivantes :

- Coordonnateur de soins
- Physiothérapeute
- Ergothérapeute
- Aide-physiothérapeute ou aide-ergothérapeute

### Autres personnes pouvant participer à la prestation de vos soins :

- Orthophoniste
- Travailleur social
- Diététiste



- Infirmière
- Préposé aux services de soutien à la personne \*

Après la première semaine, le nombre de visites sera établi en fonction de vos besoins. Le programme est d'une durée maximale de 45 jours.

Selon vos besoins, des préposés aux services de soutien à la personne pourraient aussi se rendre chez vous pour vous aider à accomplir les activités de la vie quotidienne (s'habiller, aller à la toilette, prendre un bain, etc.) pendant que vous vous rétablissez.

Si vous décidez de participer à ce programme de thérapie intensive, il est très important que vous suiviez votre plan de traitement.

## Sortie de l'hôpital

Avant votre sortie de l'hôpital, l'équipe hospitalière vous inscrira au programme et transférera la responsabilité de vos soins à l'équipe de thérapie à domicile. Un coordonnateur de soins pourrait vous rencontrer afin de déterminer les autres services dont vous aurez besoin d'avant de rentrer à la maison.

## À la maison

Au cours de votre première semaine de participation au programme, de nombreux membres du personnel de soins de santé se rendront probablement chez vous. Pour favoriser votre rétablissement, il est important que vous participiez aux séances thérapeutiques prévues. Ces visites se veulent une suite de la routine mise en place à l'hôpital. Au bout de la première semaine, les visites pourraient être moins fréquentes. Vous et votre équipe de thérapie pourrez discuter de l'horaire à suivre à la maison. Si votre état de santé s'améliore et si vous êtes en mesure de participer à un programme de réadaptation en consultations externes et avez besoin de services de thérapie supplémentaires, le thérapeute communautaire vous aidera à soumettre une demande de services. Vers la fin du Programme thérapeutique de rétablissement rapide, votre coordonnateur de soins et vos thérapeutes travailleront avec vous pour planifier les prochaines étapes. Celles-ci pourraient comprendre la réadaptation en consultations externes ou la participation à un programme communautaire comme un programme d'exercices en douceur. Les programmes d'exercices en douceur visent à vous aider à maintenir et à continuer d'améliorer votre force et votre autonomie dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

## Coût

Ce programme vous est offert gratuitement. Financé par le ministère de la Santé, par l'entremise de Santé à domicile Ontario, il vise à améliorer les soins de santé et à accroître l'autonomie des personnes âgées et des autres personnes recevant des services de réadaptation en milieu hospitalier. Vous pourriez devoir payer l'équipement comme une marchette ou un banc de douche à votre retour à la maison, comme vous le feriez si vous retourneriez à la maison sans avoir été dirigé vers le Programme thérapeutique de rétablissement rapide. Pour de plus amples renseignements sur ce programme, veuillez vous adresser à votre coordonnateur de soins.

## Personne-ressource

### Pour les résidents de la région de Waterloo :

519 748 2222 ou 1 888 883 3313

### Pour les résidents de Guelph, du comté de Wellington et du canton de Southgate :

519 823 2550 or 1 888 883 3313

[ontariosanteadomicile.ca](http://ontariosanteadomicile.ca)

